Assemblée générale de Français du Monde-adfe à Paris - 23-24 août 2019

Après les portes ouvertes au siège de l'association boulevard Garibaldi, des rencontres avec les membres du Bureau national et les permanentes les participants venus du monde entier furent accueillis le vendredi 23 août au FIAP Jean Monnet.

On pouvait choisir entre plusieurs ateliers : l'enseignement français à l'étranger (EFE), le numérique, STAFE (soutien des associations françaises à l'étranger) retour d'expériences et soutien à la mise en place du dossier de subvention, ...

Pour l'enseignement français à l'étranger par exemple, le réseau AEFE rassemble 496 établissements dans 137 pays, avec 356 000 élèves, dont 125 000 Français. Le pilotage géographique est assuré par le ministère des Affaires étrangères, le pilotage pédagogique par le ministère de l'Éducation nationale, responsable des détachements des enseignants et des homologations des établissements. On compte 74 établissements en gestion directe, 153 conventionnés et 265 partenaires. L'homologation est très importante pour les établissements, elle assure le soutien pédagogique, la formation des enseignants, et ouvre la possibilité, pour les élèves français, de percevoir une bourse scolaire. Le gouvernement veut multiplier par 2 le nombre d'élèves d'ici 2030, en concurrence sur le marché international, surtout anglophone. Cela conduirait à homologuer de plus en plus d'écoles privées et à diminuer le pourcentage d'enfants français dans ces établissements, car des enfants étrangers de parents fortunés sont accueillis en plus grand nombre et quid des bourses scolaires alors? Les moyens ne semblent quère au rendez-vous : 25 millions alloués à l'AEFE en plus cette année mais 33 millions retirés en 2017, 1000 personnels supplémentaires, mais 500 suppressions de poste depuis 2 ans. Pour les familles, frais de scolarité maintenus ou en augmentation, etc.

Constat fidèle fait en assemblée générale le samedi 24 : notre association est dynamique et fortement engagée sur le terrain partout où elle est présente. C'est elle qui intervient et vient en aide aux Français dans nos pays. Aux côtés des sections, les conseillers consulaires peuvent jouer un rôle de mobilisation et assurent un accompagnement précieux puisqu'ils sont en lien avec les postes consulaires. Le baromètre sur les besoins et les attentes des Français de l'étranger https://www.francais-du-monde.org/2019/08/26/francais-de-letranger-des-citoyens-de-seconde-zone/ lancé au printemps par le Bureau national de Français du monde-adfe a rencontré un vif succès et les résultats (+ de 15 000 réponses en quelques semaines) mettent justement l'éducation et les démarches administratives en avant. Cependant, les coupes budgétaires et les restrictions en personnels dans les consulats et les réseaux culturels, même si elles ne sont pas nouvelles, mettent de plus en plus en péril l'accueil et la qualité des démarches de nos compatriotes. Depuis cette année par exemple, les certificats d'existence des retraités ne sont plus établis par les consulats malgré les protestations de nos

sénateurs http://www.jyleconte.fr/ Il faut se rendre auprès des autorités locales (en Allemagne, Bürgeramt, Rathaus,...). En 2020 aura lieu l'élection des conseillers consulaires et des conseillers à l'AFE. Comme toujours, l'association Français du monde-adfe remplira sa mission citoyenne et vous appellera à participer.

Vous pouvez nous rejoindre https://www.francais-du-monde-berlin.com/nous-rejoindre/ en adhérant et en prenant part à nos activités! Nous formons un grand réseau dans le monde et notre section de Berlin-nouveaux Länder vous accueillera volontiers.

C.Peček, P.Loiseau